

**Chronique locale & départementale**

M. de Saint-Paul, sénateur, administrateur du Nord, a reçu samedi les visites d'adieu des principales autorités de la ville. On assure que M. de Saint-Paul doit quitter Lille aujourd'hui lundi. En l'absence d'un titulaire nouveau, du poste délaissé par M. de Saint-Paul, les fonctions de préfet seront remplies par M. Dausse, secrétaire-général.

Le grand concert que la Grande Harmonie de Roubaix offrait hier soir à ses membres honoraires, a répondu de tout point à l'attente générale et aux vœux du public.

La grande attraction de la soirée était la Société impériale des Orphéonistes lillois, dont la réputation est européenne. Chacun de nous voulait entendre ces vaillants chanteurs qui ont remporté les palmes de la victoire dans les glorieux concours de Limoges et de Paris. Et, franchement, les Orphéonistes lillois sont à la hauteur de leur réputation. Avec un ensemble, un aplomb et une justesse vraiment admirables, ils ont enlevé les chœurs *La Fraternité*, de Gévaert, et *Les Fils d'Égypte*, de Laurent de Rillé. Mais leur triomphe est, sans contredit, *Le Tyrol*, d'Ambroise Thomas, qui a été chanté avec un sentiment parfait de la mélodie, de l'harmonie et du rythme. Partant du pianissimo le plus doux, enfant la voix petit à petit, les Orphéonistes arrivaient sans secousses aux effets de vigueur, d'éclat, et rentraient par degrés dans le silence: le meilleur orchestre n'aurait pas mieux fait.

Des bravos enthousiastes et unanimes ont salué cette remarquable exécution, et le public a rappelé par trois fois M. Boulanger, l'habile directeur de la Société impériale. M. Boulanger est un chef de chœur hors ligne; rien ne lui manque: il a le feu, la vaillance, la grandeur, l'autorité et conduit ses choristes avec une précision de mouvement, qui ne peut laisser place à la moindre hésitation. Il a avec cela l'inspiration et l'élan; aussi le public n'a pas eu besoin de le voir deux fois à l'œuvre, et dès la fin du chœur *La Fraternité*, une immense saive d'applaudissements a consacré son succès.

Mlle Micheline Nyon, élève de Mme Persiani et non du Conservatoire de Paris, comme le programme l'annonçait par erreur, nous a révélé un talent exquis de cantatrice. Il est difficile de dire mieux que l'a fait cette gracieuse artiste, le grand air d'*Ernani*, du maestro Verdi. Des traits exécutés avec un goût parfait, une expression fine et délicate ont caractérisé l'air de la *Muette* qui a mis le sceau au succès de Mlle M. Nyon. Le charmant air de Grétry, *la Fawcette*, convient admirablement au talent de Mlle Nyon; sa voix s'unit à ravir avec la flûte de M. J. Parent à qui nous devons aussi une juste part d'éloges. M. Parent est un artiste d'un talent supérieur; les traits les plus difficiles, les doubles et triples coups de langue ne sont pour lui qu'un jeu, et puis, quelle distinction et quel charme exquis dans les passages chantés.

M. Boulcourt, piston solo de la musique de S. M. la reine Victoria, a littéralement enlevé son public. Certes, le cornet à piston est un instrument ingrat; et, pourtant M. Boulcourt le fait si bien chanter, exécuté avec tant de netteté et de précision les traits les plus ardues et les plus périlleux qu'il a conquis tous les suffrages. On nous dit que la Grande Harmonie vient de s'attacher M. Boulcourt en qualité de piston solo; nous ne pouvons que féliciter nos musiciens de compter désormais dans leurs rangs un artiste d'une si haute valeur.

Arrivons maintenant à MM. Tousart et Degrave, solistes de la Société impériale des Orphéonistes lillois qui ont fait applaudir leurs voix fraîches et sympathiques, et surtout leur excellente méthode. On ne peut dire avec plus de vérité et d'originalité que M. Chavallier, la chansonnette comique.

Il n'y a plus rien à dire de notre Grande Harmonie, dont la réputation est faite depuis longtemps parmi nous. Chaque semaine, nous pouvons l'admirer et l'applaudir; cependant, nous saisissons avec bonheur l'occasion de constater une fois de plus dans les colonnes de ce journal, que notre musique marche de progrès en progrès, et quelle fait le plus grand honneur à son excellent chef, M. Victor Delannoy. De vifs applaudissements ont accueilli hier l'exécution des deux morceaux qui ouvraient chacune des parties du concert; mais nous aurions voulu qu'ils s'adressassent plus particulièrement à l'auteur de la dernière ouverture, M. V. Delannoy. Ce morceau, qui brille par la fraîcheur et la franchise des idées, est aussi orchestré de main de maître, avec un éclat et une richesse qu'on ne saurait nier. Le motif principal en est extrêmement heureux et produit le plus grand effet, surtout lorsqu'il se répète comme péroraison avec le renforcement de tout l'orchestre. Donc, nos meilleures et nos plus chaleureuses félicitations à M. V. Delannoy, NEMY.

Nous lisons dans l'*Echo du Nord*: « Ainsi que nous l'avions prévu, M. le préfet n'a pas approuvé l'adjudication des maisons à démolir pour la rue de la Gare. Toutes les oppositions et réclamations tombent devant ce simple fait, car on sait que les actes des administrations municipales n'ont de valeur qu'après avoir reçu l'approbation préfectorale. » Nous croyons que l'adjudication nouvelle, qui sera faite conformément au cahier des charges modifié dans le sens que nous avons indiqué il y a deux jours, aura lieu le 7 février prochain.

On nous écrit de Calais: La Comtesse de Bismark, accompagnée de son fils et de ses deux filles venant de Berlin, s'est embarquée aujourd'hui à Calais pour Douvres.

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX

Bourse de Paris	
du Lundi 31 Février 1870	
Rente 3 p. 0/0 .....	73.65
id. 4 1/2 p. 0/0 .....	103.90

Le tribunal de commerce de Dijon vient d'émettre le vœu suivant: Considérant que le suffrage universel est la base de nos institutions, et que les élections consulaires dérogent à ce grand et salutaire principe; Considérant que la liste des électeurs, bien qu'augmentée ces dernières années, laisse en dehors un grand nombre de commerçants, et que cette exclusion est non-seulement injuste, mais blessante à l'égard de ceux qui ne sont pas portés sur les listes; Considérant qu'il est de l'intérêt de tous les commerçants de concourir à la formation des tribunaux chargés de régler leurs différends;

Que l'autorité des juges consulaires et le respect dû à leurs décisions ne peuvent que s'accroître du plus grand nombre de voix qui les auront nommés; Par toutes ces considérations, Les membres soussignés émettent le vœu que tous les commerçants patentés jouissant de leurs droits civils et politiques et remplissant les conditions d'âge et de domicile, soient portés sur la liste des électeurs pour les tribunaux de commerce.

**FAITS DIVERS**

Un affreux accident vient d'avoir lieu au chantier des travaux de la ligne d'Italie à Zudanna, entre Salquenen et Varonnes, près du Simplon. Le matin à neuf heures une certaine quantité de poudre blanche (dynamite) et de cartouches à capsules a fait explosion dans le bâtiment qui sert d'abri aux entrepreneurs et aux mineurs. Sur cinq ouvriers qui s'y trouvaient en ce moment, quatre ont été horriblement mutilés et sont morts instantanément; le cinquième est gravement blessé. Le bâtiment est détruit de fond en comble. Le secours produit par l'explosion a eu une telle violence qu'on l'a fortement ressentie à plusieurs lieues de distance.

Voici, d'après le *Gaulois*, le bilan des loisirs que fait le régime parlementaire à l'un de ses grands prêtres, M. Buffet, ministre des finances.

A huit heures du matin, M. Buffet arrive de la rue de Berlin, où il demeure, à son cabinet, rue de Rivoli. De huit heures à onze heures, il travaille avec son chef de cabinet, son secrétaire général, divers chefs de service, et reçoit les personnes munies de lettres d'audience. Deux fois par semaine, il a l'audience publique aux mêmes heures; alors l'approche qui veut. A onze heures, M. Buffet déjeûne. A onze heures et demie, il reprend son travail jusqu'au moment où il se rend à la Chambre. A six heures et demie, à la sortie du Corps-Législatif, il dîne, rue de Berlin. A huit heures du soir il revient rue de Rivoli.

M. Buffet se remet à l'œuvre. Son secrétaire particulier et les huissiers du cabinet restent seuls au ministère. A deux heures du matin seulement, M. Buffet quitte son bureau et rentre chez lui pour recommencer le lendemain. M. Buffet a obtenu pour ses huissiers, qui presque tous demeurent dans la banlieue de Paris, l'autorisation de s'armer de revolvers, afin qu'ils puissent se défendre au besoin en rentrant chez eux au milieu de la nuit.

Le peuple, le vrai peuple, finira-t-il par soupçonner qu'il est sacrifié par les théoriciens de la démocratie?

L'école économique n'hesite pas; elle se livre par ses maîtres qu'il n'y a désormais de place dans l'industrie que pour une certaine aristocratie, la plus insupportable de toutes l'aristocratie de l'argent. L'ouvrier est serf; il lui est interdit de songer jamais à sortir de sa condition. M. Jules Simon l'a dit M. Forcade le redit; c'est la loi du progrès, et cette loi est fatale, ajoute M. de Forcade.

S'il en est ainsi, il faut changer la langue; le mot de démocratie est un leurre et une insulte pour le peuple.

Voici une nouvelle officielle qui n'est pas pour cela plus rassurante: L'avis à vapeur le *Limier*, qui se trouvait à Port-au-Prince depuis deux mois pour protéger les personnes et les intérêts de nos nationaux au milieu de la crise que traverse ce pays, a été atteint, il y six semaines environ, par une épidémie de fièvre jaune dans laquelle il perdit trois hommes de son équipage. La saison fraîche arrivait, et tout faisait penser que la maladie allait disparaître, lorsque, au commencement de ce mois, une recrudescence subite et violente se fit sentir, un grand nombre d'hommes de l'équipage sont atteints tout d'un coup, beaucoup d'entre eux meurent. Le commandant quitte alors immédiatement Haiti, rallie les latitudes fraîches, et vient de mouiller à Charleston, où l'équipage, mis à terre, ne tardera pas à retrouver la santé.

On lit dans le *Figaro*: Depuis le 1er janvier, une disparition aussi étrange que mystérieuse tient une famille nombreuse dans l'inquiétude et le chagrin.

Un vieillard de soixante-six ans, nommé Pierre Magnier, pensionnaire à Bicêtre depuis dix-huit mois, où il se trouvait parfaitement heureux, ce qui, joint à ses infirmités, exclut toute idée de désertion, avait profité du premier jour de l'année pour venir voir ses enfants. Après leur avoir partagé sa journée en commençant par sa fille aînée, concierge, rue Mangelot, à Saint Mandé, et avoir visité son fils, qui est garde de Paris, il alla voir ses autres enfants, au nombre de cinq, qui habitent Grenelle et Vaugirard, il soupa

chez l'un de ces derniers et reprit, aussi gaillardement que lui permettait son âge, le chemin de son hospice. Ses enfants le croyaient arrivé sain et sauf, quand le 6, ils reçurent une lettre de la direction de Bicêtre, adressée chez sa fille aînée et par laquelle on l'invitait, si son intention n'était pas de rentrer, de vouloir bien renvoyer ses effets qui étaient la propriété de la maison.

Cette réclamation inattendue, jeta dans la consternation la pauvre femme, qui se rendit immédiatement chez tous ses parents et leur apprit cette inquiétante disparition.

Immédiatement on organisa des recherches, qui sont restées sans résultat.

Il est probable que ce vieillard aura été assassiné dans le dangereux trajet qui conduit à Bicêtre. Mais alors, où est le corps? Ce pauvre homme avait à peu près une vingtaine de francs, étreintes que ses enfants lui avaient données dans la journée.

Il se consomme, à chaque bal des Tuileries, dit le *Gaulois*:

900 bouteilles de champagne, 400 bouteilles de Bordeaux, 50 bouteilles de madère, 1,200 litres de sirops, 200 litres de café glacé, 200 litres de chocolat chaud, 2,000 glaces, 1,200 litres de punch, 200 litres de thé, 3,000 gâteaux, 100 grosses pièces de pâtisserie, 600 kilogrammes de viandes, 100 gros pâtés de foie gras, 200 poulets, 50 faisans, 100 perdreaux, 12 gros jambons, 300 mauviettes, 24 entrées de poisson, 12 grosses galantines, 24 salades de légumes à l'impériale, 16 buisson de truffes, 20 filets de bœuf, 3,000 petits pains.

Tout cela en une heure ou à peu près.

On lit dans le *Courrier de l'Aude*, de Carcassonne, du 25:

Nous sommes bloqués par la neige qui ne cesse depuis hier soir. Jamais, depuis la fin de décembre 1864, elle n'avait, dans nos contrées, atteint cette épaisseur. Toutes les communications sont interrompues, toute circulation a cessé tant sur les voies de terre que sur les chemins de fer. Aucun courrier n'a pu nous parvenir depuis hier soir. Les habitants sont assiégés dans leurs demeures et ne sortent que les rares personnes qui, pour un motif ou pour un autre, ne peuvent absolument s'en dispenser. Notre marché de ce jour a été absolument nul. Devant nos yeux et jusqu'aux confins de l'horizon, s'étend un uniforme manteau de neige, troué çà et là par les cimes des arbres enguirlandés d'une blanche parure.

Une dépêche de Newcastle du 27 janvier, minute, rapporte qu'il y a un grand incendie. Deux rues ont été livrées aux flammes.

Nous apprenons de Shanghai que le récent massacre du prêtre français et des chrétiens indigènes, dans la province de Szé-Chuen, va être vengé.

Le comte de Rochechouart, ministre de France, allait se rendre de Shanghai par le *Jungste Kiang*, jusqu'à Tchang, avec une escorte de cinquante hommes et deux pièces d'artillerie de campagne, et il devait se rendre à Juzang où le crime a été commis, et demander la punition des meurtriers conformément à la loi. Après avoir vu ce crime puni, M. de Rochechouart fera une tournée dans les provinces de Kwei-Chow, Szé-Chuen, Shensi et Shansi. (*Globe du 26*.)

Onze des personnes tuées dans la chapelle catholique romaine de Liverpool, dimanche dernier, par suite de la panique qu'avaient fait naître les cris d'un homme ivre, ont été inhumées mercredi dans le cimetière de Ford, à 7 milles de la ville. Le convoi se composait de onze corbillards et de 33 voitures de deuil, et l'on estime de 25 à 30,000 le nombre des personnes qui s'étaient rendues à la cérémonie.

Le service funèbre a été célébré par le père Doone. Les corps ont été ensevelis dans deux grandes fosses. Quatre des victimes seront ensevelies en particuliers par leurs amis. Environ 150 policemen étaient présents à la cérémonie funèbre pour empêcher la confusion.

Les souscriptions au monument de Victor Noir pleuvent dru comme une grêle; mais il est impossible à un homme de bon sens de s'y associer sans faire rejallir sur lui une bonne partie du ridicule.

Une foule de bonshommes se payent pour quelques centimes le plaisir d'adresser de grossières injures à la famille impériale. Quelques-uns, moyennant cinquante jolis centimes habilement placés, annoncent leur industrie et se font une petite réclame. Ce sont les plus intelligents. D'autres nous font connaître leurs sentiments privés:

Un poète incompris, 50 cent.

Un jeune homme qui désire se marier avec une veuve, 35 cent.

Voici quelques-unes de ces souscriptions que tout le monde peut lire comme nous dans le numéro de la *Marseillaise*, daté du samedi 22 courant:

« Six citoyens, ennemis des Jarnacs contemporains » 4 fr.

« Trois charognes (?) de chez Maquard qui ne veulent pas être écrasées sous l'Empire, » 1 fr. 50 cent.

Cela fait 50 cent, par charogne!

« Un petit groupe d'employés républicains, » 1 fr.

« Un franc pour tout un groupe!... Oh! ce groupe! dirait Léonce. »

« Une républicaine impatiente de la chute de la famille Badinquet. »

« C'est peut-être madame Louise Collet! »

« Un tavernier des charognes, » 50 cent. »

« Mon Dieu! que veulent-ils dire par charogne? »

grange et Cerf, fermiers d'annonces du journal *la Marseillaise*. Je voudrais bien faire annoncer ma petite industrie, a dit Sauquet. Très-bien, a répondu Lagrange. Vous êtes? a interrogé Cerf. Je suis chapelier a répliqué Sauquet. Que voulez-vous? une annonce, une réclame, un fait Paris? a demandé Cerf. Peut-être un article de fond? Quelques mots glissés par M. Grousset dans un éreintement d'Ollivier? a demandé M. Lagrange? Il me faudrait deux lignes seulement. Ah! fit M. Lagrange avec mépris. Pff! ajouta Cerf avec dédain. Deux lignes à la troisième page, observa Sauquet. Combien cela me coûtera-t-il? Cela vous coûtera six francs. Serai-je bien placé, au moins? Peuh! au milieu de quelques autres annonces de remèdes secrets et de pommaades pour guérir les cors. Pouvez-vous me passer la chose à un franc? Non répliquèrent froidement Lagrange et Cerf.

Le chapelier s'en alla, mit cinquante centimes sous enveloppe, les envoya, avec son nom et son adresse, au rédacteur en chef de la *Marseillaise*.

Moyennant quoi: Il a eu son annonce entière. Placée à la troisième page. Sans mélange de remèdes secrets et de pommaades etc., etc.

Et ayant accompli, malgré lui, un acte généreux et patriotique.

Une charogne de Belleville, 50 cent. Une charogne de la cinquième, 50 cent. Une charogne de la sixième, 50 cent.

La charogne (?) donne beaucoup. Mais la souscription est invariable, 50 centimes par tête. Le prix est fait pour les charognes comme pour les petits pâtés. (*Figaro*.)

**ETAT CIVIL DE ROUBAIX.**

**MARIAGES.**

29 janvier. — Auguste-Bernard Colier, 27 ans, journalier, et Mélanie Vernieuwe, 27 ans, journalière.

**DÉCÈS.**

28 janvier. — Gustave de Tollenaere, Epeule, 3 ans. — Julien Mésplomb, rue des Arts, 2 jours. — Alfred Facon, Cal de Four, 4 ans. — Gustave Vandenberghe, Fontenoy, 13 jours. — Pauline Lepers, rue St-Jean, 21 ans, sans profession. — Marie Leclercq, aux Petites Sœurs, 92 ans, journalière. — Quique, présent sans vie, rue de Beauraert. — Charles Lanckmans, Fosse-aux-Chènes, 4 mois. — Augustine Petit, Hôpital, 30 ans, peigneuse. — Venant Duplat, au Pile, 50 ans, cordonnier. — Sidonic Tiberghien, Basse Masuré, un an.

29 janvier. — Marie Bonnavre, rue du Vieil-Abreuvoir, 59 ans, fabricante. — Josephine Berrangez, rue de la Perche, 39 ans, ménagère.

**NAISSANCES.**

28 janvier. — Jérôme Hernardin, rue de Mouveaux. — Henri Glorieux, Fort de Messine. — Auguste Lorthioir, Fontenoy. — Maria Laga, Fontenoy. — Adolphe Ledoux, Cal-de-Four. — Louis Fruchart, rue De-créme. — Victor Amand, rue de l'Empereur.

29 janvier. — Marie Slisenguer, Epeule. — Gustave Bosman, Pile. — Maria Lairé, rue Sébastopol. — Arthur Petit, Tilleul. — François Vanacker, rue de la Gaité. — Gustave Vandewiele, rue Jacquart. — Jeanne Dussart, rue de la Paix. — Zoé Noël, rue du Moulin-Broulé. — Aline Liagre, Epeule. — Maria Ducoulombier, rue des Fossés. — Augustin Timperman, Fort Wacrenier. — Berthe Groenwézi, rue de l'Espérance.

**COMMERCE.**

Havre, lundi 2 h. 56.

(Dépêche de MM. Kablé et Co, communiquée par M. Bulteau-Desbonnets). Ventes, 500 balles. Marché calme. Disponible inchangé; livrable, légèrement plus facile. Liverpool, ventes probables, 10,000 balles, marché calme.

Havre, lundi.

(Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie). Ventes, 1000 balles; marché lourd, cotons rares en vente, livrables délaissés. New-York 25 1/2. New-Orléans, 142. Liverpool, ventes 10,000 balles. Marché calme.

**BOURSE DE LILLE.**

Cours du 29 Janvier 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.	
Armentières, 500 ..	500 ..
Lille 1860, J. A. 1865 ..	401 ..
Lille 1863, J. J. Janv. 1864 ..	398 ..
Lille 1868, libérées ..	503 75
Roub.-Tourcoing, R. à 50 ..	43 57
VALEURS LOCALES.	
Caisse comm. de Lille, Verley, Decroix ..	565 ..
Comptoir Devidler et Co ..	525 ..
Crédit industriel du Nord ..	512 50
Caisse Pérot et Comp. ..	566 25
Compagnie le Nord incendie ..	200 fr. p. ..
Gaz de Wazemmes à ..	1300 ..
— n ..	1125 ..
Caisse comm. de Roubaix ..	540 ..
Lille à Béthune, actions ..	400 ..
Lille à Béthune, oblig. ..	250 ..
Aniche (le douzième) ..	250 ..
Azincourt ..	250 ..
Auchy-au-Bois ..	1840 ..
Bruay ..	425 ..
Bully-Grenay, anc. ..	1120 ..
Carvin ..	10075 ..
Courrières ..	625 ..
Campagnac ..	625 ..
Douvrin, anc. ..	1864 ..
Douvrin nouv. 1864 ..	1864 ..

Escarpelle ..	1300 ..
Epinae ..	1400 ..
Ferfay ..	1400 ..
Fionnes et Harding ..	9100 ..
Lens ..	1550 ..
Liévin ..	900 ..
Meurchin ..	900 ..
Vicoigne ..	1400 ..
Vendin ..	1400 ..
Thiv. et Fresnes (M.) ..	1400 ..

**COURS DES HUILES A LILLE.**

29 Janvier 1870.

	HUILES		GRAINES		TOURTEAUX	
	l'hectolit.	l'hectolit.	l'hectolit.	l'hectolit.	l'hectolit.	l'hectolit.
Colza ..	93 ..	26 ..	30 50	185049	50 ..	50 ..
« épuré ..	99 ..	26 ..	30 50	185049	50 ..	50 ..
« Bill. b. g. ..	99 ..	26 ..	3250 34	18 ..	18 ..	18 ..
« rousse ..	99 ..	26 ..	3250 34	18 ..	18 ..	18 ..
Cameline ..	99 ..	26 ..	34 ..	18 ..	18 ..	18 ..
Chanvre ..	99 ..	26 ..	17 ..	18 ..	17 50	18 50
Lin du p. ..	76 ..	29 ..	29 ..	29 ..	29 ..	29 ..
Lin gr. et. ..	75 ..	26 ..	28 ..	24 ..	26 ..	26 ..

**Ville de Roubaix.**

**Cours public de chimie.**

Lundi 31 janvier à 8 h. 1/4 du soir

**Du Santol rouge.**

Emploi du santol en teinture: ses avantages et ses inconvénients. Action des réactifs sur la teinture alcoolique de Santol. Bois de Caliatour ou de Cariatour. Bois de Madagascar. Bois de Bar-Wood. Bois de Cam-Wood. Liqueur brésilienne et liqueur santoline.

**Cours public de Physique**

Mercredi 2 Février à 8 h. 1/4 du soir

Courant électrique sur quatre animaux vivants. Courant électrique sur quatre animaux morts. Lumière de l'arc voltaïque.

**THÉÂTRE DE ROUBAIX**

Dimanche 30 Janvier.

Le supplice d'une femme, pièce en trois actes.

La belle affaire, comédie nouvelle en trois actes.

Un bal à émotions, vaudeville en un acte.

On commencera à 6 heures 1/4.

Lundi 31 Janvier.

Le joueur de flûte, opérette bouffe en 1 acte.

Le supplice d'une femme, pièce en trois actes.

Les femmes qui pleurent, comédie en un acte.

On commencera à 6 heures 3/4.

**Théâtre Populaire.**

Dimanche 30 Janvier.

La tâche de sang, drame en 3 actes du Théâtre de la Galté.

Les Saltimbanques, comédie-parade en trois actes.

Les deux divorces, vaudeville en un acte.

On commencera à 6 heures.

Lundi 31 Janvier.

Spectacle extraordinaire au bénéfice de M<sup>lle</sup> HERMINE COUVREUR.

Première représentation de: *Paris la nuit*, drame populaire en cinq actes.

Les charagés, tableau villageois en un acte.

On commencera à 7 heures.

**Curiosité du jour**

**M<sup>lle</sup> ANGELE**

Reine des Géants, âgée de 19 ans.

Visible dans la loge située Grande-Place, à Roubaix. 9645.

**CREMIN DE FER DU NORD.**

Départ de Roubaix pour

Lille — Matin: 5.17 — 7.21 — 8.21 —	9.51 — 11.26 — Soir: 12.31 — 2.01 — 3.31
— 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.11.	
Tourcoing et Mouscron — Matin: 5.47 —	7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir: 1.15
— 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22	(jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à
Tourcoing seulement)	
Amiens et Paris — Matin: 5.17 — 8.21	— Soir: 12.31 — 3.31 (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.) — 7.38
— 9.36.	
Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin:	